



Déception...

Au moment d'écrire cette lettre d'information, c'est bien sûr la déception qui domine. Mais il ne sert à rien de se laisser abattre, l'important est de continuer à aller de l'avant, et de penser, qu'un jour, peut-être sous une autre forme, la fusion deviendra réalité.

Première constatation : les conseils communaux et le conseil général des huit communes ont fait le plein, dans la soirée du 30 août dernier, pour voter, dans la majorité des cas à bulletin secret, sur la Convention de fusion. Preuve que le sujet mobilise et intéresse. Les quorums ont donc été très vite atteints.

Le vote négatif du législatif de Founex, qui a rejeté à 62,5% la Convention de fusion, stoppe le processus, puisque l'unanimité des huit communes était requise pour poursuivre la procédure.

Le COPIL ne peut que prendre acte de ce vote négatif. Et vivement regretter que cet enjeu, vital pour l'avenir de notre région, n'ait pas pu être soumis au corps électoral de Terre Sainte. La votation du 28 novembre 2010 n'aura donc pas lieu et la population ne pourra pas influencer le cours de son destin.

Avant toute chose, nous tenons à remercier ici sincèrement toutes celles et ceux qui ont cru à la possibilité de cette fusion et qui ont consacré leur temps et leur énergie à essayer de lui donner forme. Plus de 150 personnes se sont ainsi dévouées corps et âme : les municipaux des huit communes, les commissions des législatifs et les employés communaux. Un grand MERCI à toutes et à tous. Nous espérons que le travail effectué au cours de ces dernières années ne l'aura pas été en vain et que ce projet, un jour, sera remis sur le métier.

... mais la vie continue !

Le COPIL va maintenant faire la critique de l'exercice, tout en assumant bien sûr sa part de responsabilité. Si, techniquement, le mécanisme de fusion pourrait être relancé dès aujourd'hui à sept communes, le COPIL estime que, politiquement, cela n'est pas souhaitable pour le moment. Il est certainement plus prudent d'attendre la prochaine législature pour remettre en route le processus de fusion. Une réflexion de fond est actuellement menée au sein du COPIL quant à l'avenir à donner à ce projet. Nous nous chargerons bien sûr d'en informer la population, en temps utile. Il faut garder à l'esprit que d'autres fusions de communes, après s'être heurtées à un premier refus, ont fini par se réaliser.

En regrettant encore une fois que le corps électoral de la région de Terre Sainte n'ait pas pu s'exprimer, le COPIL attend également, de son côté, un signe de la population, pourquoi pas des prises de position, voire des initiatives pour relancer cette grande aventure qui nous concerne tous. Ce serait le plus bel encouragement que nous puissions souhaiter.

Aujourd'hui, la vie continue, dans la sérénité et le dialogue. Les huit communes restent profondément solidaires, et tournées plus que jamais vers l'avenir. Un avenir que nous partagerons, espérons-le, un jour.

Les résultats du vote dans le détail

Lors d'une séance dédiée principalement à cet objet, tenue simultanément dans chacune des huit communes ce lundi 30 août 2010, les Conseils communaux et général de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Mies et Tannay ont approuvé la Convention de fusion, alors que celui de Founex l'a rejetée.

La séance était conviée pour 20h15 dans chaque commune. Le quorum ayant été atteint dans les huit communes, le vote a pu avoir lieu immédiatement. Dès 20h30, les premiers résultats – après avoir été communiqués à leurs conseillers respectifs – ont commencé à être centralisés. Une fois les votes des huit communes connus, à 21h40, ceux-ci ont été immédiatement communiqués à l'ensemble des Conseils des huit communes ainsi qu'au Président du Comité de pilotage.

Pierre Stampfli, Président du Comité de pilotage, s'exprimant au nom de l'ensemble du Comité, a pris acte avec une profonde déception du refus d'adoption de la Convention concernant la fusion de huit communes de Terre Sainte par le législatif de la commune de Founex.

Cette décision ne va pas permettre de soumettre cette question au corps électoral qui, en cas de vote favorable des huit législatifs, aurait dû se prononcer le 28 novembre prochain.

C'est d'autant plus regrettable que lors de l'enquête auprès des citoyens, menée en 2008, les résultats enregistrés montraient de l'intérêt pour ce projet novateur.

Face à cet échec, le Comité de pilotage va analyser les raisons qui ont poussé un conseil législatif à refuser la Convention de fusion. Un rapport sera transmis aux nouvelles autorités communales qui seront élues au printemps 2011 et qui décideront de la suite à donner à ce projet.

Commune	Blanc	Abstention	Oui	Non
Bogis-Bossey	1	2	25	8
Chavannes-de-Bogis	0	0	21	14
Chavannes-des-Bois	0	1	44	0
Commugny	0	0	26	11
Coppet	0	0	29	22
Founex	0	1	15	25
Mies	0	0	26	14
Tannay	0	0	30	3

Clin d'œil...

Erratum

Nous aimerions nous excuser auprès de Patrizia, Roger, Pauline et Lucie de Founex. Dans le micro-trottoir du terresainteinfos n°5, il fallait évidemment lire: «On reconnaît les couleurs de Founex, ce qui est positif pour nous. On trouve également ces armoiries plus jolies, plus sobres et plus discrètes que certaines autres armoiries existantes». Toutes nos excuses à cette famille, qui avait eu la gentillesse de répondre à nos questions.

Réponse du concours terresainteinfos n°5:
FUSION

Gagne un panier garni d'une valeur de CHF 100:
Marinette Rochat

Gagnent deux lots de trois bouteilles:
Kristin Reynisdottir et V. Fetterappa

Au mois de juin dernier, suite à une proposition du COPIL, Mme Evelyne Pfister Jakob, conseillère municipale à Founex, s'est lancée dans la réalisation d'une chanson sur le thème de la fusion. En voici les paroles, sur la musique d'«Un autre monde» du groupe Téléphone. Petit clin d'œil vers une fusion qui n'aura pas lieu, pour l'instant!

*J'ai rêvé d'une autre mun
Où les 8 ne faisaient qu'une
C'est un oui dans toutes les urnes
Et l'entente pour chacune*

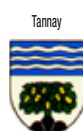
*Je marchais vers un objectif
Etre plus fort et bien plus vif
Plus couper en quatre les tifs
Pérenniser son exécutif*

*Je ne dors plus à poings fermés
Faut que le projet soit voté
Oui je rêve «fusionné»
Ma réalité*

*Oui j'ai rêvé de notre mun
Où les 8 ne faisaient qu'une
On ne compte plus pour des prunes
On peut décrocher la lune*

*J'ai rêvé d'une autre terre
Qui gardait son caractère
Avec ses nouveaux critères
J'ai gardé les yeux grands ouverts*

*A la rêver terre unie
Avec nos forces réunies
C'est bien ce que je crie
Ma réalité mon envie*



Editeur responsable Assemblée des Syndics de Terre Sainte
p.a. Greffe municipal,
Rte de Châtagneriaz 2, 1297 Founex
greffe@founex.ch

Rédaction Luc Giacobino, Lydia Fino
Graphisme ab design graphique